INTERVENTION DU COMMANDANT DE L'ACADEMIE MILITAIRE
Major-général João Jorge Botelho Vieira Borges
Introduction à la conférence "L'engagement des forces armées sur le territoire national : l'expérience française**"**, donnée par le général Jean-Pierre BOSSER, chef d'état-major de l'armée de terre française.
Académie Militaire, Amadora, le 18 Juillet 2018

[Seuls les mots prononcés par le conférencier seront valables.]

Exmo. Senhor Ministro da Defesa Nacional, Excelência,

Exmo. Senhor Almirante Chefe do Estado-Maior General das Forças Armadas,

Exmo. Senhor Presidente da Assembleia Municipal da Amadora,

Exmo. Senhor General Chefe do Estado-Maior do Exército, Meu General,

Son Excellence le Général Jean-Pierre BOSSER, chef d'état-major de l'armée de terre française et notre conférencier,

Exmo. Senhor Deputado da Assembleia da República,

Exmo. Senhor General Pina Monteiro,

Exmo. Senhor General Pinto Ramalho,

Exmo. Senhor Presidente do Conselho Económico e Social,

Exmo. Senhor Tenente-General Vice Chefe do Estado-Maior do Exército, Meu General,

Exma. Senhora Secretária Geral do Sistema de Segurança Interna,

Exmos. Senhores Diretores Gerais,

Exmos Senhores Tenente-Generais membros do Conselho Superior do Exército, Meus Generais

Exmos Senhores Oficiais Generais no ativo, reserva e reforma,

Ilustres autoridades civis, militares, policiais, académicas e demais entidades convidadas,

Alunos da Academia Militar,

Minhas senhoras e meus senhores,

En tant que commandant de l'Académie militaire, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence estimée à cette conférence intitulée «L'engagement des forces armées du territoire national: l'expérience française», qui sera prononcée par le Général Jean-Pierre BOSSER. Mon Général, nous sommes honorés de votre présence à l'Académie Militaire Portugaise.

C'est un événement organisé par l'état-major général de l'armée de terre, avec le soutien de l'armée de terre française et de l'académie militaire. En effet, le choix du conférencier, le thème de la conférence et le lieu de la conférence ont été réalisés par Général Rovisco Duarte, afin de réfléchir sur les leçons tirées récemment par les Forces armées françaises en ce qui concerne l'intervention sur leur territoire national dans certains scénarios.

Dans une académie militaire, qui forme les commandants et les combattants depuis 1790 et qui forme aujourd'hui les officiers du personnel permanent de l'armée de terre et de la garde nationale républicaine (gendarmerie) avec connaissance, caractère et leadership, il est particulièrement important de réfléchir sur le présent et d'anticiper l'avenir de la Sécurité et Défense et en particulier sur l'intervention des Forces Armées en Sécurité Intérieure.

En ce sens, le chef d'état-major de l'armée de terre m'a demandé une brève introduction à la conférence du Général Jean-Pierre BOSSER, plus en tant que professeur de stratégie, qu'en tant que commandant de l'Académie militaire, ce qui me rend plus à l'aise.

Le "Nouveau Monde en Changement", plus mondialisé, avec plus d'acteurs, plus complexe, plus incertain, plus urbain, plus âgé, avec de nouveaux accélérateurs de changement, avec de nouvelles dimensions comme l'espace et le cyberespace et marqué par le choc démographique entre Le Nord «riche mais vieux» et le Sud «pauvre mais jeune» ont été dominés par la importance croissante de l'Asie, la survie de la planète Terre et la croissante des menaces mondiales. Ce domaine des menaces transnationales, reconnu pour son ultra territorialité, comme le terrorisme, la cybercriminalité ou le crime organisé transnational, domine les questions majeures de sécurité et de défense depuis 2001 et a conduit à la réorganisation des systèmes de sécurité nationale des États et même d'organisations internationales.

Au Portugal, les Forces armées continuent d'être un pilier essentiel de la Défense nationale, et ont pour mission fondamentale «garantir la défense militaire de la République». Préparés principalement pour faire face aux agressions et menaces extérieures, afin de garantir la souveraineté, l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire national, les forces armées portugaises continuent d'être préparées, conformément aux dispositions de la Constitution, à collaborer à des missions de la protection civile, les tâches liées à la satisfaction des besoins fondamentaux et à l'amélioration de la qualité de vie des populations et à être employées lorsqu'un état de siège ou d'urgence est déclaré.

Malgré plusieurs contraintes, que je ne développerai pas maintenant, le Portugal a fait de profondes réformes ces dernières années, qui ont même dépassé les mythes et les interprétations plus rigides du droit constitutionnel. En effet, le cadre juridique portugais (cas de la loi de sécurité intérieure, de la loi nationale de défense ou de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme) a évolué en matière d'intervention des forces armées en sécurité intérieure, confinée aux «agressions ou menaces transnationales», et toujours dans un régime de complémentarité à l'instrument de police.

Cette collaboration croissante des forces armées avec les forces et services de sécurité dans le domaine de la sécurité intérieure, bien qu'exceptionnellement et de manière complémentaire, a constitué dans la

pratique un moyen de surmonter les problèmes politiques, idéologiques et corporatistes, la sécurité nationale dans le Nouveau Monde en mutation, dominé par les menaces transnationales.

Cette collaboration, qui respecte les principes de légitimité, nécessité, adéquation, proportionnalité et aussi les règles de conduite et les règles d'engagement, est déjà envisagée dans la loi, notamment dans le domaine de la protection des personnes et des biens, dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, pour la défense des infrastructures critiques et d'autres points sensibles, en matière de cyber sécurité et de défense contre les menaces de nucléaire, biologique, chimique et radiologique.

Cette collaboration, matérialisée par l'articulation opérationnelle entre le chef d'état-major général des armées et le secrétaire général du système de sécurité intérieure, est en cours à travers l'approfondissement des mécanismes de coopération permanente, à savoir: la maîtrise des capacités des forces armées et les forces et services de sécurité en termes d'interopérabilité et «d'utilisation commune» des systèmes et équipements; une formation plus intégrées au niveau de la sécurité et de la défense; l'exécution d'exercices nationaux avec l'intervention de tous les acteurs; et aussi l'approbation d'un plan d'articulation opérationnel qui envisage autant de situations que possible.

Nous disposons ainsi d'un espace d'évolution et d'apprentissage, notamment à travers l'étude de cas de la France récemment visée par plusieurs attentats terroristes et qui a une expérience unique dans l'utilisation des forces armées sur le territoire national incarnée par la vision kantienne de l'impératif éthique Dans l'État de droit, «le devoir formel de toujours accomplir le bien» devrait harmoniser la liberté de chacun avec la liberté de tous les autres.

C'est dans ce sens que le Général Jean-Pierre BOSSER nous parlera de «L'engagement des forces armées sur le territoire national: l'expérience française» et en particulier sur les enseignements et les perspectives d`avenir.

Merci de votre attention.